

Madame Adélaïde et le duc d'Aumale complétèrent, par leur présence, le plus déchirant des spectacles. Le malheureux prince, projeté par une secousse hors de sa voiture rapidement entraînée, s'était brisé dans sa chute les os du crâne, et n'avait pu reprendre connaissance. Il expira au bout de quelques heures, sans avoir proféré une parole. Du sein de sa douleur, en apparence calme et résignée, le roi laissa échapper ce peu de mots : « Quel malheur pour notre famille, mais quel malheur affreux aussi pour la France ! » Deux princesses portèrent à la duchesse d'Orléans, qui se trouvait alors à Plombières, la nouvelle de l'horrible catastrophe qui privait elle et ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, de leur protecteur naturel.

Ceux même que la dissidence de leurs sentiments politiques éloignait de la maison d'Orléans, ne purent refuser le tribut de leur intérêt à ce prince qu'une mort si misérable frappait, si jeune et si beau, au sein des grandeurs et des illusions du rang suprême. D'une bravoure personnelle à peine déparée par un caractère profondément politique, le duc d'Orléans s'était distingué en Afrique aux Portes-de-Fer, à la prise de Médéah, et surtout à celle du Teniah de Mouzaïa. Il protégeait les arts et s'était rendu cher à l'armée, dont l'organisation constituait sa préoccupation la plus constante. Les funérailles de cet infortuné prince eurent lieu à l'église Notre-Dame de Paris, dans un éclatant appareil, et la capitale tout entière parut s'associer aux douleurs de la famille royale. Louis-Philippe, chez qui l'intérêt de sa race dominait jusqu'aux affections les plus sincères, convoqua immédiatement les Chambres, se mit en rapport avec les sommités des diverses nuances de l'opinion dynastique, et ouvrit la session (26 juillet) par un discours où, à travers les marques d'une affliction profonde, il invita les pairs et les députés à assurer, par de promptes résolutions, « le repos et la sécurité de la